

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB
Objet

TARIFS DE LA PISCINE
COUVERTE

80.150

DATE DE CONVOCATION

17 novembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

17 Novembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 26

Pour 26

Contre

abstention

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt et un novembre à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOR, PAPEAU, COLLE, MONTRON, POUGET, BOISARD, GUICHAOUA,
MAURELLET, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, TAP, CABAL,
Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. BOUCHET - M. TETARD par M. DUFOR
BOULAN par M. BROTRÉAU

Absents : MM. POUMAILLOUX par M. BOUTET
NAULIN par M. MONTRON
VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 16 novembre 1979,
a fixé les tarifs de la Piscine couverte. La Commission des Fi-
nances réunie le 14 novembre 1980, a proposé de réévaluer ces
tarifs en les indexant proportionnellement à l'écart existant
entre l'indice du coût de la construction du 2ème trimestre 1979
égal à 510 et celui du 2ème trimestre 1980, dernier indice connu,
égal à 587.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de la Commission des Finances en date du
14 novembre 1980,

DECIDE :

de fixer les tarifs de la piscine couverte, comme suit, à
compter du 1er janvier 1981,

	Pour mémoire <u>Ancien tarif</u> DCM du 30/10/75	<u>Nouveau tarif</u>
. Droit d'entrée visiteur	1,00 F	1,00 F
	DCM du 16/11/79	
I - SAISON ESTIVALE (Juillet et Août)		
a) <u>Entrée</u>		
. Adultes	6,50 F	7,50 F
. Militaires, étudiants, scolaires	4,50 F	5,50 F
b) <u>Carte d'abonnement 15 entrées</u>		
. Adultes	65,00 F	75,00 F
. Militaires, étudiants, scolaires	45,00 F	55,00 F
c) <u>Leçons de natation</u>		
. La leçon	30,00 F	35,00 F
. Carte de 6 leçons	150,00 F	175,00 F
II - HORS SAISON ESTIVALE		
a) <u>Entrée</u>		
. Adultes	6,00 F	7,00 F
. Militaires, étudiants, scolaires	4,00 F	4,50 F
b) <u>Carte d'abonnement 15 entrées</u>		
. Adultes	60,00 F	70,00 F
. Militaires, étudiants, scolaires	40,00 F	45,00 F
c) <u>Leçons de natation</u>		
. La leçon	30,00 F	35,00 F
. 15 leçons (carte pour 3 mois maximum ou réalisation du 25 m)	200,00 F	230,00 F
III - Carte d'entrée annuelle	250,00 F	287,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



(Signature)
Pierre LIS.